La voiture

La voiture qui est descendue de la chapelle funéraire de Notre-Dame de Bon-Secours, transformé en chapelle ardente.

La dépouille du maréchal Canrobert sera ensuite toute la nuit dans M. Chauveau de Quiercies et Fabre de Navacelle, ainsi que par deux religieuses.

Rien n'est encore décidé pour les honneurs militaires qui doivent être rendus au défunt.

Les Condoléances

La famille du maréchal a reçu un grand nombre de dépêches de condoléances. Le roi du Siâm a envoyé un télégramme dans lequel il déplore la perte qu'il prend au deuil de la famille Canrobert. M. Talbot, attaché militaire de l'ambassade d'Angleterre, ainsi que le colonel militaire d'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, du Danemark, etc., sont venus rendre visite à la famille du maréchal.

Adresse des Étudiants

L'Association générale des Étudiants a adressé la lettre suivante à la famille du maréchal Canrobert :

L'Association générale des Étudiants de Paris exprime à la famille du maréchal Canrobert la part profonde qu'elle prend à son deuil. Elle se fait honneur de pouvoir compter parmi ses membres plusieurs petits-fils du maréchal, et elle adresse une délégation en y son drapeau aux obsèques de l'illustre maréchal de France.

Les obsèques

Bien qu'on l'en ait prié, le gouvernement a décidé que les obsèques auraient lieu aux frais de l'Etat et que le corps serait transporté aux Invalides.

A l'arrivée du cortège devant l'Hôtel des Invalides, les troupes se rangeront sur l'Esplanade.

Le corps sera reçu à la grille par les pensionnaires de l'Hôtel vêtus de la tenue de gala, entourés d'un crêpe, ayant à leur tête général Arnould, gouverneur, et son état-major.

Les invalides s'accompagneront le corps jusqu'à la porte de la chapelle Saint-Louis, où décoré interdit-seul l'entrée de la chapelle un homme armé. Le corps sera alors déposé sur le catafalque situé entre la voûte et le chœur. Le corps dépouillé sera placé dans le chœur à droite et à gauche. Près de l'autel, à la droite, prendront place l'archevêque de Paris et quelques prêtres de son entourage; à gauche, leur faisant face, le représentant du Président de la République. Derrière celui-ci, le général Arnould et son état major. Après la cérémonie religieuse, le corps du maréchal sera ramené près de la grille principale.

Les troupes défileront alors devant la dépouille mortelle du dernier maréchal de France.

Mort de M. de Douville-Maillefeu

Député de la Seine-Inférieure

Paris, 29 janvier. — Une dépêche d'Hyères annonce la mort survenue ce matin à six heures du M. de Douville-Maillefeu. Le député a succombé à une atteinte de diabète compliquée d'influenza.

M. de Douville-Maillefeu était né à Paris, le 7 avril 1835. Entré à l'école Navale en 1854 il en sortit enseigne de vaisseau en 1854. Il participa à la prise de Bomarsund, fit les campagnes de Crimée, Chine, Cochinchine (1860) puis donna sa démission. Nommé aide-major en 1870 il fit partie de l'armée de défense de Paris.

Il était député depuis 1876, d'abord de Paris, puis de la 2e circonscription d'Abbeville (Somme).

M. de Douville-Maillefeu siégeait à l'extrême-gauche.

M. Casimir Périer

ET SES ANCIENS ÉLECTEURS DE L'AUBE

Paris, 29 janvier. — Une délégation de vingt-deux notables, appartenant aux quatre cantons de l'arrondissement de Nogent, a été reçue par M. Casimir Périer.

Pressant la parole au nom de tous, M. Jean-Perrot, conseiller général du canton de Marcilly-le-Hayer s'est exprimé en ces termes.

Cher Monsieur Cas mir Périer,

Vos nombreux amis, ceux qui vous restent fidèles, dans les mauvais jours comme dans les bons, sont venus à vous, sûrs de vous, vous affirmer leur attachement inébranlable, vous avoir voulu vous dire que nous approuvons vo re conduite, du salut du chaos et des idées d'ordre et de justice de Pierre périer, nous avons voulu vous dire que si, dans notre arrondissement, des défaillances, des inquiétudes se sont produites, la reconnaissance, les souvenirs, les sympathies ne sont pas oubliés par le plus grand nombre, nous vous en donnons l'assurance.

Aussi aujourd'hui nous qui vous connaît de vous trouver dans la vie publique, c'est encore à cet attachement de Nogent qui vous a toujours aimé, qui vous a toujours cru, qui vous a toujours suivi, qui vous a toujours vu vous élever à la présidence. Permettez-nous de ne pas douter.

M. Casimir Périer a cordialement remercié les amis fidèles qui venaient lui apporter le touchant témoignage de leur sympathie et de leur dévouement.

Il leur a déclaré que s'il n'avait pas fait connaître publiquement les motifs de sa démission, c'est qu'il préférer attendre les résultats que de fournir des prétextes aux adversaires de la République.

Il rappelle de quelle façon, mieux quand il pourra s'expliquer et M. Casimir Périer a rapidement exposé les difficultés auxquelles il peut heurter; l'impossibilité où il s'est trouvé d'exercer une action quelconque, l'ignorance dans laquelle on le laissait des questions essentielles, au dehors comme au dedans, de la campagne simultanée de la presse, sociale et réactionnaire pour faire douter de son dévouement à la démocratie.

Il a rappelé les résistances qu'il avait opposées à son ami la veille de la réunion du congrès du 27 juin.

Il n'a accepté finalement que parce que, au lendemain d'un assaut nul, on a fait appel à son courage.

Il a ajouté que tous les événements étaient venus fortifier les arguments qu'il avait donnés pour refuser la présidence de la République.

Il a terminé en disant qu'en l'heure présente il était sûr de ne ce qu'il avait vu, il avait besoin de repos; que c'est dans l'Aube qu'il irait le chercher cet été, mais qu'il supplierait ses amis de ne pas lui parler de rentrer dans la vie publique.

Un mariage interrompu

Paris, 29 janvier. — Il y a quelque temps à Asnières, en moment où M. Pelloet et Mlle Bonnet allaient être unis en mariage par M. Mouret, maire et conseiller municipal du point de vue les arrêtés.

Les deux cent tourné moins mal que nos amoureux ne pouvaient penser. Leur cas n'est pas vilain.

M. Pelloet, qui appartient à une famille de bonne bourgeoisie, est un compositeur de musique. Il a composé des chansons de Gogent, et surtout de *Rêve* (paroles d'Armand Silvestre) et d'*Adieux*, qui va être prochainement joué au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

M. Pelloet avait fait à Asnières la connaissance d'une jeune fille de dix-huit ans, Mlle Bonnet, qui a, elle aussi, des dons de musique. Il est de Mme Bonnet était alors délaissée par M. Pelloet le ouvrit de bijoux et fit des [illegible] les [illegible] de musique. Il est clair, la villaine passée de conduire la jeune fille vers le compositeur. Il a fait, et il y prestige pour droit de conquête auxquelles tout ce qui peut servir à monter un ménage.

Notre couple fut pris. Mme M. Pelloet était la compositeur d'avenir : le maître, une jolie fille. On consentit à les laisser en liberté provisoire, en leur conseillant de profiter du répit qu'on leur donnait pour d'intéressées le Bon-Marché.

M. Pelloet partit pour Bruxelles, y remasse quelque argent, achète une très belle robe blanche en fiancée et quand il complément la dette qu'il avait contractée.

Tuésnis est un créancier exigeant et qui, surtout, n'aime pas qu'on le traite de façon aussi familière.

A l'aud once, les larmes de M. Pelloet ont attendri le tribunal. Me Dufour a très alimentant défendu sa clientèle.

Les juges de la 9e chambre ont condamné les prévenus chacun à deux mois de prison; mais ils leur ont accordé le bénéfice de la loi Bérenge.

La mairie d'Asnières va pouvoir reprendre la cérémonie, si malencontreusement interrompue.

Accident de chemin de fer

A PONTOISE

Paris, 29 janvier. — Le train de voyageurs 623, qui part de Paris à 6 h. 25 du soir, s'est en entrant une machine arrêtée en gare de Pontoise. Les voyageurs du train n'ont reçu aucune blessure, mais le chauffeur a été assez grièvement blessé pour être transporté à l'hôpital. Quant aux deux locomotives, elles ont été complètement brisées. Le transport des voyageurs s'est opéré par tramway-omnibus.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

LA NEIGE

Le froid sévit partout en France et partout aussi la neige tombe en abondance.

Caen, 29. — La neige tombe sans interruption depuis hier soir, une tempête de neige souffle sur notre région, obstruant les routes et rendant les communications presque impossibles. Aujourd'hui, à onze heures, le thermomètre marque — 2°.

Cannes, 29. — La neige tombe depuis sept heures du matin. Il y en a 40 centimètres. A midi, et les communications sont difficiles. C'est un solennel et grandiose spectacle que les palmiers, les cactus-liégeux, les pins-parasols chargés de manteaux blancs; le thermomètre marque moins deux.

Ajaccio, 29. — Depuis minuit, la neige est tombée en abondance dans les montagnes et dans l'intérieur de l'île et même à Ajaccio, ce qui arrive rarement. La neige couvre le sol à une hauteur de 10 centimètres. La circulation des trains est arrêtée. Les communications télégraphiques sont interrompues sur plusieurs points. Le mauvais temps continue.

TEMPÊTE EN CORSE

Un torpilleur avarié. — Un vollier jeté à la côte

Ajaccio, 29 janvier. — Hier soir, à Calvi, le torpilleur *135* a été assailli par une forte tempête. Dans la tourmente il a perdu une ancre et a dû rentrer dans le port de Calvi.

Le *135* alors s'est réfugié dans le port de Calvi où l'alarme a été donnée par la douane.

Toute la population est accourue et on a organisé des secours.

A onze heures et demie, après des efforts inouïs et malgré la tempête qui redoublait, on est parvenu à jeter un vollier dont l'équipage composé de dix-neuf hommes.

Le torpilleur a eu sa chaîne brisée.

On signale encore de Calvi un nouveau sinistre maritime.

Le navire à voiles *Marie-Dominique*, capitaine Drimaracci, du port de Marseille, a été jeté sur la côte par une violente tempête.

Les secours ont été organisés par la population de Calvi et l'équipage a été sauvé.

Nouvelles Étrangères

La réaction en Allemagne

Le prince de Hohenlohe ne sera pas le chancelier décoratif qu'on se plaisait à voir en lui. Il sera le diplomate du régime ultra-réactionnaire.

A l'heure qu'il est, deux faits sont acquis : 1° la rentrée en grâce du comte Herbert de Bismarck, dont le rappel rebelle et officiel fait vation a un haut poste ne tardera pas à se réaliser; 2° les ravages multiples dont sont combiés les conservateurs qui, sous le régime de M. de Bismarck encore, étaient les bêtes noires de la couronne.

Le prince chancelier avait un obstacle à vaincre pour faire triompher sa puissance, c'est-à-dire son nouveau système, tout de réaction, mensonné pour les socialistes. Il lui fallait obtenir du centre son appui en faveur du projet de l'*Unsturz-Vorlage* ou résumé des agitations subversives. Le centre s'était déclaré hostile, mais laissa entrevoir la possibilité d'un apaisement, et le gouvernement consentait à accorder du travail de la Compagnie de Jésus, le retrait des dispositions socialistes des lois de mai ou *Kultur-Kampf*.

Mais tandis qu'il se déclarait, en dessous, disposé à accorder toutes ces choses, il jurait aux socialistes qu'il repousserait la *Unsturz-Vorlage*, et avec votaient en faveur de la motion de la rentrée des jésuites.

Or les socialistes ont voté en faveur de cette rentrée.

Mais maintenant le prince de Hohenlohe va marcher au Bundesrat son approbation en faveur de la rentrée des jésuites votée par le Reichstag. En échange, le centre est acquis à la *Unsturz-Vorlage* qui, comme toute, n'est dirigée que contre les socialistes et les démocrates, aussi bien dans les rubriques publiques que dans la presse. C'est une guerre acharnée à la liberté politique qu'on se dispose à faire.

Or pour cela il fallait l'appui du centre : cet appui est assuré, dans la *Unsturz-Vorlage* sera voté.

Ce n'est qu'un premier pas dans la voie de la réaction. Le prince de Hohenlohe réserve d'éliminer plusieurs secrétaires d'Etat et de l'octroyer d'honneur à la poigne. Ultérieurement le pourra vous révéler les grands traits du programme de réaction politique dont le prince poursuivra la réalisation avec l'assentiment avec le Bundesrat. Le chancelier fera de la réaction ici comme il germanisait à son poste de statthalter.

LA BELGIQUE

Manifestations républicaines

AU TIRAGE AU SORT

Bruxelles, 29 janvier. — *Le Patriote* annonce que dans le Borinage le tirage au sort a été l'occasion de manifestations républicaines dans plusieurs communes.

Interrogé dans l'aspect Boldin et après avoir [illegible] le vivat d'un vieux crâne, annonçant que sur l'avis de son patron, il se refusait à toute réparation par les armes (Brrr... sonne-moi Cambronne) et même à toute excuse de constitution [illegible].

En conséquence les témoins de M. de Brecker qui étaient MM. Alb. Maurer et J. Marchand fils, et les témoins de M. A. Herbart, MM. Maurice Marchand et Adrien Collet, en furent réduits à établir un procès-verbal de carence.

La Paix de Dunkerque commente le dénouement de cette déplorable affaire.

Voici les conclusions de l'article de notre confrère :

Pour les gens du *Nord Maritime*, traiter les autres de *pires*, de *pallinazzi*, d'*idiots*, de *lourdes*, d'*ivrogne*, de *mauvaises*, de *mouchard*, de *galopins*; tourner en dérision leur physique et faillir dans leur vie privée, c'est faire de la *critique sévère*.

Contre les ouvrages du *Nord Maritime*, on n'aura recours répliter. Pourquoi, il n'y fait pas [illegible]... on sait pourquoi; réparation personnelle, pas revanche; ce qui n'est de courage comme les lièvres, que dans les jambes.

Quand donc, fera-t-on à Dunkerque la ligue des honnêtes gens contre le bavage anonyme qui sa cache derrière des Boleyn ?

A. T. »

Congé scolaire

Suivant le désir qu'a exprimé M. Félix Faure, M. le ministre de l'Instruction publique a accordé, à l'occasion de l'élection présidentielle, un jour de congé à tous les élèves des établissements d'enseignement publics, lycées, collèges, écoles primaires, écoles professionnelles, etc.

Nominations officielles

Perceptions. — Par arrêté du ministre des finances, en date du 5 janvier, ont été nommés :

M. Bertou, percepteur de Raismes (Nord), 1re classe à la perception de Roubaix-Ouest, même département, hors classe.

M. Hébert, percepteur d'Englefontaine (Nord), 2e classe, à la perception d'Englefontaine, même département, 3e classe.

Cour d'assises du Nord

La prochaine session des assises du Nord s'ouvrira à Douai le jeudi 28 février, sous la présidence de M. Lebon, ayant pour assesseurs MM. Favier et du Lieconit, conseillers à la Cour.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'emprunt de 1860

Tirage au sort de 813 obligations. — Vendredi prochain, fer février, à neuf heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, il sera procédé au tirage au sort de 813 obligations à rembourser, le 1er mai, de la manière suivante :

1 à 5,000 francs, 2 à 1,000 francs, 50 à 100 francs, 160 à 50 francs.

Bouchée de pain

Dans la journée du 29 janvier l'œuvre de la *Bouchée de pain* a distribué 880 soupes et portions de pain aux grandes personnes, et 1180 soupes et portions de pain aux enfants des écoles.

Dans la salle du Refuge de Nuit, 29 lits sur 29 ont été occupés.

Incidents d'atelier

Lundi après-midi quelques tisserands de la maison Achille Delé lès, tissage mécanique rue de Lorraine quittèrent l'atelier sans aucun motif.

On craint à une grève mais mardi matin, les ouvriers sont rentrés sans formuler aucune réclamation.

— Chez MM. Van'asthem 3 bis rue Saint-Antoine, un différent s'est élevé entre plusieurs ouvriers et ces messieurs.

Quelques ouvriers après avoir quitté l'atelier y sont revenus ; d'autres sont en grève.

Abus de confiance

Depuis 27 ans un marchand de lait-baits de Dottignies nommé Wittebolle, portait du lait chez M. Duhamel, épicier rue des Longues-Haies 427.

Il y a une quinze de jours Mme Duhamel constatait la disparition d'épiceries et de boissetrie. Ses soupçons se portèrent sur la fille de Wittebolle. Le mardi après-midi M. Duhamel se cacha dans le comptoir et surprit Louise Wittebolle enlevant 6 paires de bas du chemisier.

Immédiatement appréhendée elle a été écrouée au dépôt du 3e arrondissement.

Mort de froid

Lundi soir un tisserand, Alois Dufour, 24 ans, était allé se coucher avec un de ses camarades, dans une chambre du n° 2 de la rue St-Maurice. Mardi matin quand l'ami se réveilla il trouva Dufour sans vie.

Il avait la cicatrice du cœur. Le docteur fut appelé en toute hâte mais il ne put que constater le décès dû à une congestion cérébrale.

Chute

Hier matin, une dame Véronique Guyon femme Limbourg, 61 ans, demeurant rue de l'Espérance, s'est cassé la jambe droite en tombant sur le trottoir au sortir de chez elle.

M. le docteur Derville lui a prodigué les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral du 28 janvier 1895, la société chorale dramatique dite « Jeanne d'Arc » a reçu l'autorisation de se constituer.

Son siège est chez M. J.-B. Delannoy, Grande Rue, 236.

Photographie artistique Victor HERMANT

105, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

à partir de 5 fr. 50 la douzaine, avec prime

Portraits de toutes grandeurs : 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

Accident mortel

Un charretier écrasé entre deux voitures

Un grave accident de voiture qui a coûté la vie à un jeune homme de 18 ans s'est produit hier, à 9 heures du matin, rue de Paris.

Charles Vandenbrouck, charretier au service de M. Félix Demeyer, marchand de sable rue de la Tossée, conduisait sa voiture dans la direction de la gare des France. Il entre dans cette rue, une voiture pleine conduite par M. Louis Delcour, 20 ans, domestique de M. Vanmeulebrouck, cabaretier et marchand de charbon rue Saint-Pierre.

Les deux conducteurs tentent leur droite. Au moment précis où les deux véhicules passaient l'un près de l'autre les roues de la voiture de M. Vanmeulebrouck pénétrèrent entre les rails du tram, vapeur et l'infortuné Vanmeulebrouck comprimé entre l'arrière-train de cette voiture et le timon. On s'empressa de le dégager et l'emmena à l'hôpital du *Vert-Bocage* pendant que le docteur Dupuis, qui était présent, faisait le pansement du blessé.

Le malheureux jeune homme a été transporté